



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Bordeaux, le 4 avril 2018

L'inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional,
chef du service académique d'information et d'orientation

A

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement public
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement privé sous
contrat

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Mesdames et messieurs les IEN-IO

*S/c de messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs
académiques des services de l'éducation nationale*

**Service académique
d'information et d'orientation**

Réf : SAIO/EM/SF/8258

Affaire suivie par :

Sébastien FOUCHARD

Téléphone :
05 40 54 71 55

Télécopie :
05 40 54 71 58

Courriel :
saio@ac-bordeaux.fr

Objet : Affectation en brevet des métiers d'art, mention complémentaire de
niveau V et CAP en 1 an – rentrée 2018

Ces formations visent à donner une qualification spécialisée à des candidats
déjà titulaires d'un premier diplôme de l'enseignement professionnel ou
technologique et, éventuellement général. **L'accès à ces formations, en
fonction du diplôme possédé, est défini selon les modalités
réglementaires propres à chacune d'entre elles.**

Dans l'académie de Bordeaux, la demande d'affectation sur l'une de ces
formations se fait à l'aide de la fiche navette annexée à cette circulaire.

J'attire votre attention sur le calendrier anticipé de cette procédure pour cette
année.

Les fiches (dans la limite de 3 par élève) **sont à envoyer dans les
établissements d'accueil pour le 11 mai 2018** dernier délai.

Les commissions pédagogiques devront se tenir, dans les établissements
d'accueil, au plus tard le 1^{er} juin 2018.

Les notifications sont ensuite envoyées, par les établissements d'accueil, aux
familles au plus tard le 7 juin 2018.

Ce calendrier permet aux élèves n'obtenant pas satisfaction sur leur(s) vœu(x)
de candidater sur la procédure AFFELNET-LYCEE s'ils en manifestent le
souhait.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour une mise en œuvre efficace
de cette procédure et vous en remercie par avance.

Eric MORTELETTE

Annexe : Fiche navette